

**RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DU LUNDI 05 JUIN 2023**

Procès-verbal à publier

L'an deux mille vingt-trois le cinq juin à dix-sept heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Bessé-sur-Braye, légalement convoqué en vertu de l'article 16 du décret 95-562 du 6 mai 1995 s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jacques LACOCHE, Président. Les consignes sanitaires en vigueur ont été respectées.

Étaient Présents :

M. Jacques LACOCHE, Mmes Isabelle THOIREY, Annie NÉLET, Céline LAMBRON, M. Danick GILLET,

M. Joël FRANÇOIS, M. Robert PRÉGEANT représentant Générations Mouvement,

Mme Anne DUMAISNIL représentant le Secours Catholique,

Mme Françoise BORDE représentant les Personnes de Petite Taille,

M. Alain ROUILLARD représentant le Système d'Échange Local 72,

Mme Colette MÉTAIS représentant les Restaurants du Cœur,

formant la majorité des Membres en exercice,

Absents excusés : M. Jean-Pierre MARIAIS, Mme Geneviève SERRE,

Assistait : Mme Christelle NASLÉ, secrétaire du CCAS,

Mme Françoise BORDE est élue Secrétaire de séance,

Nombre de Membres

En exercice : 13

Présents : 11

Votants : 11

Date convoc. : 26.05.2023

Le procès-verbal de la réunion du 17 avril 2023 est approuvé par le Conseil d'Administration. Il est signé par Monsieur le Président et le Secrétaire de séance après avoir entendu les observations des membres présents.

M. le Président remercie M. ROUILLARD ainsi que les autres bénévoles du Système d'Échange Local 72 (SEL 72) de Saint-Calais, pour avoir vidé et nettoyé le logement communal situé au 51 rue Jean Jaurès. M. ROUILLARD précise que tous ces biens (meubles, vaisselles etc...) ont apporté de l'aide à deux familles.

Bons alimentaires : attribution du Président – décisions individuelles

Demande d'une aide financière – décision individuelle
(Délibération n°202306DLAS12)

Demande d'une aide financière – décision individuelle
(Délibération n°202306DLAS13)

Demande d'une aide financière – décision individuelle
(Délibération n°202306DLAS14)

Prépa Rebond

A la demande de Via Formation (Le Mans) le dispositif Prépa Rebond est reconduit pour l'année 2023 : du 05 juin 2023 au 09 février 2024. Une réunion s'est tenue le 19 avril dernier, à la mairie, avec Mme FÉAU (coordinatrice Départementale du dispositif Prépa Rebond), Mme RAGOUVIN (coordinatrice Pédagogique Via Formation) afin d'échanger sur les modalités.

Les informations collectives ont eu lieu les 4, 9 et 25 mai 2023.

Enquête de satisfaction : portage de repas à domicile

M. le Président fait présenter le bilan de l'enquête de satisfaction annuelle sur le portage de repas à domicile qui s'est déroulée en avril 2023. Les anciens bénéficiaires ont également été visités afin de leur faire part du changement de cuisinier.

Vendanges 2023

Mme GAUBICHER (Marçon) souhaite renouveler l'opération en 2023 avec une équipe de 9 personnes. Cette année, les membres s'accordent pour dire qu'il n'y aura pas de réunion d'information en juillet au centre social, mais un affichage dans la commune afin d'informer les administrés de l'opération « vendanges 2023 ».

Informations diverses

* Lors de la dernière réunion du CCAS, M. le Président a demandé aux membres présents de bien vouloir réfléchir sur le devenir du goûter. A savoir, l'éventuelle suppression du goûter avec son animation ou la suppression des bons de 12 euros, afin de réaliser des économies.

Pour la prochaine réunion faut-il présenter des devis d'humoristes ? Les membres s'accordent pour dire que cette année encore aura lieu le spectacle lors du goûter.

* Depuis septembre 2022, l'EHPAD ANAIS de La Chapelle Gaugain propose gratuitement les services d'un **Dispositif de vie Innovant à Domicile**, (DIVADOM). Une infirmière intervient en proximité des personnes de plus de 60 ans qui sont dans le besoin sans prendre la place des intervenants mais en renforçant les actions notamment sur les actes de la vie quotidienne, le lien social, les soins, et auprès des aidants. C'est un dispositif complémentaire des services existants. Mme GUILLON a souhaité rencontrer les élus pour exposer les actions du dispositif qui intervient sur le territoire situé entre Château-du-Loir et Saint - Calais.

La rencontre aura lieu le mardi 06 juin 2023 à 9 heures à la mairie de Bessé-sur-Braye.

* le 31 mai nous sommes allés à l'agence DUPUY de la Chartre (Pompes Funèbres) afin de rencontrer et échanger avec les divers partenaires autour du décès. Nous avons relaté nos impressions sur le travail que nous partageons.

Nous avons rencontré Mme DESFORGES Laura, directrice du développement régional **SORENIR**. Cette entreprise créée en 2019 est née de plusieurs constats. Au moment du décès d'un proche, les membres de la famille sont déroutés, désorientés, face à toutes les formalités administratives et ils ne connaissent pas tous leur droits liés au parcours de la vie du défunt. Eprouvés par la perte d'un proche, ils n'ont pas toujours la force et l'envie de se lancer dans ces démarches administratives. Sorenir a donc pour objectif d'assister les familles sur l'ensemble de ces tâches administratives.

La prochaine réunion du C.C.A.S est prévue le 03 juillet 2023 à 17 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 03.

Fait à Bessé-Sur-Braye, le 12 juin 2023

Secrétaire de séance,
Françoise BORDE



Le Président,
Jacques LACOCHE



Date de mise en ligne sur www.besse-sur-braye.fr : 13 juin 2023